



*Pépinière de talents !*

### Notre vocation : répondre précisément aux besoins des Entreprises

Spécialiste de l'enseignement supérieur par apprentissage, SUPii Mécavenir vous accompagne pour former les futurs cadres de l'industrie participant à la vie d'un produit industriel depuis sa conception jusqu'à sa commercialisation et son recyclage.

Les formations proposées couvrent une multitude de métiers de l'industrie dans des domaines d'activités aussi variés que : **Recherche et Développement, Bureau d'études, Mesures, Essais, Fiabilité moteurs, Mécatronique, Logistique, Maintenance, Productique, Chaudronnerie**, mais aussi **Achat, Vente à l'international**.

A ce jour, plus de 2500 jeunes ont été formés sur des niveaux BTS Industriels, Licences Pro ou diplômes d'Ingénieurs de l'Industrie.

*Date limite de versement de votre taxe d'apprentissage :  
le 1<sup>er</sup> mars 2010*

## Des résultats exemplaires

La qualité de l'alternance nous permet d'obtenir un taux de réussite exemplaire supérieur à **85%** aux examens et un taux d'insertion professionnelle de plus de **95%**. Aujourd'hui, SUPiï MECAVENIR forme plus de **500 apprentis**.

## Un savoir-faire innovant

- Une pédagogie inductive, dynamique reposant sur des projets industriels réels et encadrés par une équipe pédagogique de qualité composée d'enseignants de haut niveau et de professionnels d'entreprise.
- Un renforcement des ressources pédagogiques pour le développement des TICE
- L'individualisation du parcours professionnel
- Une pédagogie par projets
- Une coopération étroite avec l'Université et des Écoles d'Ingénieurs
- Une ouverture à l'international
- Une démarche qualité continue



## Verser votre taxe d'apprentissage à SUPiï MECAVENIR, c'est :

- Valoriser vos métiers auprès des jeunes
- Accompagner la professionnalisation des formations
- Contribuer au développement industriel
- Financer les projets pour mieux former les jeunes
- Investir pour votre propre avenir



### Comment verser votre taxe d'apprentissage ?

SUPiï MECAVENIR est habilité à recevoir la taxe d'apprentissage au titre du :  
 → **QUOTA**  
 → **BARÈME** (catégories B et C et par cumul au titre de la catégorie A)

Vous devez effectuer votre versement de taxe d'apprentissage par l'intermédiaire de votre organisme collecteur avant le 1<sup>er</sup> mars 2010

Vous pouvez verser votre taxe d'apprentissage à hauteur des coûts de formation de votre apprenti (dans la limite de votre quota disponible).

#### COÛT ANNUEL DE FORMATION PAR APPRENTI\*

<b>INGÉNIEUR GI</b> - Génie Industriel	<b>10 883 €</b>
<b>INGÉNIEUR GM</b> - Génie Mécanique	<b>8 231 €</b>
<b>INGÉNIEUR MP</b> - Mécanique et Production	<b>9 685 €</b>
<b>LICENCE PROFESSIONNELLE</b> : Génie Industriel "Chargé d'Affaires International"	<b>10 258 €</b>
<b>LICENCE PROFESSIONNELLE</b> : Génie Industriel "Innovation et Développement Industriel"	<b>10 258 €</b>
<b>LICENCE PROFESSIONNELLE</b> : Groupe Motopropulseur et son environnement	<b>10 042 €</b>
<b>BTS ATI</b> - Assistance Technique d'Ingénieur	<b>8 325 €</b>
<b>BTS CPI</b> - Conception de Produits Industriels	<b>8 412 €</b>
<b>BTS IPM</b> - Industrialisation des Produits Mécaniques	<b>8 990 €</b>
<b>BTS ROC</b> - Réalisation d'Ouvrages Chaudronnés	<b>9 249 €</b>
<b>BTS CRCI</b> - Conception et Réalisation en Chaudronnerie Industrielle	<b>9 249 €</b>
<b>BTS MI</b> - Maintenance Industrielle	<b>9 438 €</b>

\* Base année civile 2008

***Surtout précisez bien que votre versement est destiné à SUPiï MECAVENIR.***

**POUR TOUT BESOIN D'INFORMATION... Contactez Didier DUFEU au 01 55 23 24 06**

**Pour poursuivre sa démarche qualitative, SUPiï MECAVENIR a besoin de votre appui et de votre concours.**

**Nous comptons sur votre versement de taxe d'apprentissage.**